



DELIBERATION N°16-38

L'an deux mille seize, à 9h30,
Le 30 novembre, à Réhon (54),

Date de convocation	18 novembre 2016
Nombre de délégués :	
☐ Titulaires	38 titulaires
+ Suppléants	38 suppléants
☐ Présents	20
+ vote par procuration	1

Étaient présents :

Mme Béatrice BONNIN	M. Edouard JACQUE
M. Jack COLLINET	M. Pascal MAUROY
Mme Danielle COMBE	M. Michel NORMAND
M. Daniel COURTAUX	M. Jean-François VALLOIRE
M. Jean-François DAMIEN	M. Robert PASCOLO
Mme Myriam ROGER	M. Jean PICART
M. Christian BORNIET	M. Vincent HARDOUIN
M. Pascal GILLAUD (Pv M. Dekens)	M. Éric GILLARDIN
Mme Dominique HUMBERT	M. Daniel ROUVENACH
M. Claude THIERY	M. Claude WALLENDORFF

Objet de la délibération :

Seuils de la Meuse médiane – plan de financement de la phase travaux

Résultat du vote
Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°16-38

Objet de la délibération :

Seuils de la Meuse médiane – plan de financement de la phase travaux

Après avoir entendu l'exposé du Vice-Président, le comité syndical :

- décide d'engager la deuxième phase dite « travaux » des seuils de la Meuse médiane (maîtrise d'œuvre, études complémentaires, travaux), pour un montant de 6 900 000 € HT,
- approuve le plan de financement suivant de la phase « travaux » :

Partenaires	Taux	Montants
Europe (Feder)	10 %	690 000 €
Agence de l'Eau Rhin-Meuse	80 %	5 520 000 €
Région Grand Est	5 %	345 000 €
Département de la Meuse	2 %	138 000 €
Communauté de communes du Sammiellois	0,2 %	13 800 €
Communauté de Communes de Void	1 %	69 000 €
Communauté de Communes du Val des Couleurs	1,8 %	124 200 €
TOTAL		6 900 000 €

- autorise la Présidente à solliciter les financements correspondants et à signer toutes les pièces du dossier.

La Présidente



Morgane PITEL

Ce document a été signé électroniquement
sous sa forme originale le 11/12/2016 à 15:44:40
Référence : b74dbfd72686e3d16505ce78859f532d4c94ed10